

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50125

Numéro SIREN : 352 271 746

Nom ou dénomination : EUROMOTO

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2020 sous le numéro de dépôt 3500

Greffe du tribunal de commerce de Boulogne sur Mer



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3500

Déposant :

Nom/dénomination : EUROMOTO

Forme juridique :

N° SIREN : 352 271 746

N° gestion : 1989 B 50125



Handwritten signature or mark.

Désignation de l'entreprise : SAS EUROMOTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : 25 rue de Gutenberg		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET * 3 5 2 2 7 1 7 4 6 0 0 0 3 9		Néant						
		Exercice clos le 31/12/2019						
		N-1 31/12/2018						
		Net						
		Net						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets, droits similaires	AF					
		Marques commerciales (*)	AI	3 500	3 500			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 150	3 150			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 165	42 586	2 579	4 731	
		Autres immobilisations corporelles	AT	284 021	113 466	170 554	58 882	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
			Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés	BD		90		90	90		
Prêts	BF							
Autres immobilisations financières *	BH	7 930		7 930	7 876			
TOTAL (II)		BJ	343 855	BK	159 202	184 652	75 080	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	1 221 145	46 468	1 174 677	1 286 202	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	325 129	5 301	319 827	321 670	
		Autres créances (3)	BZ	65 652		65 652	53 809	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3 277		3 277	1 200		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 831		7 831	6 800		
	TOTAL (III)	CJ	1 623 033	CK	51 769	1 571 264	1 669 681	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 966 888	LA	210 971	1 755 916	1 744 760	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



627

Désignation de l'entreprise SAS EUROMOTO			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 227 220)	DA	227 220	27 228
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86 240	86 240
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 900	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	111 030	111 030
	Report à nouveau	DH	(195 621)	(209 371)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 397	13 750
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	264 166
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	328 988	227 026
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	659 502	867 139
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30	30
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	421 760	540 329
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 684	73 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 785	3 491
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 491 750	1 711 983
Ecarts de conversion passif *		FD		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 755 916	1 744 760
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 388 210	1 711 953
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	155 983	161 770	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



627

Désignation de l'entreprise : SAS EUROMOTO						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 701 842	FB		FC	4 701 842	4 776 485	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	161 149	FH		FI	161 149	119 214	
	Chiffres d'affaires nets*	EJ	4 862 990	FK		FL	4 862 990	4 895 699	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	15 600	19 972	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	78 921	26 506	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 863	9 288	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 967 375	4 951 466
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 002 506	4 213 172	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	94 347	(46 945)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	260 513	296 069	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	37 512	47 044	
	Salaires et traitements *					FY	380 019	357 341	
	Charges sociales (10)					FZ	107 643	105 181	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	29 751	22 697
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	21 701	778
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 119	3 516	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 938 111	4 998 852
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	29 264	(47 386)	
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	425	333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	425	333	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 088	4 995	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 088	4 995	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 663)	(4 662)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 601	(52 049)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



627

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS EUROMOTO				Neant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 908 65 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 908 65 833	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	540 35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 572	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HI	2 112 35	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	5 797 65 798	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				II	4 975 708 5 017 632	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	4 944 311 5 003 882	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				IN	31 397 13 750	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	5 350 4 458
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			II	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	78 921 26 506
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	979 577	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités				540		
Valeur nette comptable éléments cédés				1 572		
Produits de cession éléments d'actif					7 908	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052



627

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 755 916** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 975 708** euros et un total **charges** de **4 944 311** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **31 397** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Malgré le faible niveau des capitaux propres, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause dans la mesure où les associés se sont engagés à mettre en compte courant toute somme utile à l'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

*Installations techniques: 5 à 10 ans

*Matériel et outillage industriels: 5 à 10 ans

*Installations générales, agencements et aménagements divers: 10 ans



Règles et Méthodes Comptables

- *Matériel de transport: 4 à 5 ans
- *Matériel de bureau: 5 à 10 ans
- *Matériel informatique: 3 ans
- *Mobilier: 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.a.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 864				1 214	6 650
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 864				1 214	6 650
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	56 523				11 358	45 165
	Instal., agencement, aménagement divers	181 816		119 060		78 598	222 278
	Matériel de transport	31 999				30 327	1 672
	Matériel de bureau, mobilier	70 770		21 782		32 482	60 070
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	341 108		140 842		152 765	329 185
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	90					90
	Prêts et autres immobilisations financières	7 876		53			7 930
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 966		53			8 020
TOTAL		356 938		140 896		153 979	343 855



627

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31-12-2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 364		1 214	3 150
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 364		1 214	3 150
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 792	2 152	11 358	42 586
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	130 120	22 286	78 598	73 808
	Matériel de transport	30 395	30	28 755	1 670
	Matériel de bureau, mobilier	65 187	5 283	32 482	37 989
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	277 495	29 751	151 193	156 052
TOTAL		281 858	29 751	152 407	159 202

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



627

Provisions

		Debut exercice	Augmentations	Diminutions	31-12-2019
PROVISIONS REGLEMENTAIRES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTAIRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	29 290	17 178		46 468
	Sur comptes clients	778	4 523		5 301
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	30 068	21 701		51 769
TOTAL GENERAL		30 068	21 701		51 769
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			21 701		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12 2019	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 930		7 930
	Clients douteux ou litigieux	6 647	6 647	
	Autres créances clients	318 482	318 482	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 169	5 169	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	60 483	60 483	
	Charges constatées d'avances	7 831	7 831	
TOTAL DES CRÉANCES		406 541	398 612	7 930
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12 2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	155 983	155 983		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	173 006	69 496	103 510	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	421 760	421 760		
	Personnel et comptes rattachés	24 365	24 365		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 901	21 901		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 027	20 027		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 392	12 392		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	659 502	659 502		
	Autres dettes	2 785	2 785		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 491 720	1 388 210	103 510	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		150 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		42 251			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Element 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	41 180	60 852	(19 672)	-32,33
Autres créances	60 483	25 029	35 454	141,6
TOTAL	101 664	85 881	15 783	18,38



5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

Page 24

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 248	1 851	397	21,42
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 743	19 740	(10 998)	-55,71
Dettes fiscales et sociales	46 371	52 953	(6 582)	-12,43
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	57 361	74 544	(17 183)	-23,05



ANNEE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 831	6 800	1 031	15,17
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	7 831	6 800	1 031	15,17



5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

Page 26



627

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS - PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 935,00	1,4380	27 228,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 935,00	12,0000	227 220,00



ANNEXE - Element 8

Engagements financiers

	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautions Solidaires emprunt CIC Emprunt Financo Autres avals et cautions CIC			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune consenti par Galaxy Motos en 2013 (200 000€) et en 2017 (65 000€) et par Thorand (65 000€)			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



5 place d'Angleterre 62200 BOULOGNE SUR MER

Page 28

EUROMOTO
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 227 220 €
Siège social : 25 rue Gutenberg
62100 CALAIS
352 271 746 RCS BOULOGNE-SUR-MER



PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le vingt-six Juin, à dix-huit heures, au siège social,

La Société « THORAND », Société par actions simplifiée au capital de 2 364 690 €, dont le siège social se situe 36 avenue du Maréchal Joffre - 62152 NEUFCHATEL-HARDELOT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 500 775 226, représentée par Monsieur Rodrigue DELATTRE, Président,

Associée unique de la Société « EUROMOTO »,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Rodrigue DELATTRE, Président non associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

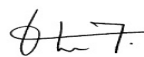
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 31 397,46 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.



DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31 397,46 € à l'amortissement partiel du compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Première convention

La Société loue depuis le 1^{er} Mars 2002 à la SCI BIKE IN des locaux à usage commerciaux sis à CALAIS (62100) - Zac Curie - 25 Rue Gutenberg, aux termes d'un bail commercial sous seings privés d'une durée de 9 années, et moyennant un loyer mensuel initial hors taxes de 3 800 € ; la taxe foncière est à la charge de la Société.

Loyer de l'exercice 2019 : 75 996 € H.T.

Montant de la taxe foncière : 10 905 €

Personne concernée :

- *Monsieur Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SCI BIKE IN.*

Deuxième convention

Avances de trésorerie consenties par la SAS THORAND à la SAS EUROMOTO et remboursement d'une partie de ces avances au cours de l'exercice :

Montant du compte courant au 31-12-2018 : 863 389 €

Montant du compte courant au 31-12-2019 : 659 502 €

Le compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Troisième convention

Par une convention en date du 22 Décembre 2017, la SARL GALAXY MOTOS a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SARL GALAXY MOTOS jusqu'à la transmission universelle du patrimoine de cette dernière à la SAS THORAND dont Monsieur Rodrigue DELATTRE est Président.*

Quatrième convention

Par une convention en date du 31 Décembre 2018, la SAS THORAND a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

En outre, à titre d'information, nous vous rappelons que les échanges de marchandises intervenant entre la SAS EUROMOTO et la SARL PLANET RACING constituent des opérations commerciales courantes conclues à des conditions normales (ventes de marchandises, préparations et mises en service de motos).

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.



Signature

EUROMOTO
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 227 220 €
Siège social : 25 rue Gutenberg
62100 CALAIS
352 271 746 RCS BOULOGNE-SUR-MER



TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 26 JUIN 2020

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 31 397,46 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31 397,46 € à l'amortissement partiel du compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Première convention

La Société loue depuis le 1^{er} Mars 2002 à la SCI BIKE IN des locaux à usage commerciaux sis à CALAIS (62100) - Zac Curie - 25 Rue Gutenberg, aux termes d'un bail commercial sous seings

privés d'une durée de 9 années, et moyennant un loyer mensuel initial hors taxes de 3 800 € ; la taxe foncière est à la charge de la Société.

Loyer de l'exercice 2019 : 75 996 € H.T.

Montant de la taxe foncière : 10 905 €

Personne concernée :

- *Monsieur Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SCI BIKE IN.*

Deuxième convention

Avances de trésorerie consenties par la SAS THORAND à la SAS EUROMOTO et remboursement d'une partie de ces avances au cours de l'exercice :

Montant du compte courant au 31-12-2018 : 863 389 €

Montant du compte courant au 31-12-2019 : 659 502 €

Le compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Troisième convention

Par une convention en date du 22 Décembre 2017, la SARL GALAXY MOTOS a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SARL GALAXY MOTOS jusqu'à la transmission universelle du patrimoine de cette dernière à la SAS THORAND dont Monsieur Rodrigue DELATTRE est Président.*

Quatrième convention

Par une convention en date du 31 Décembre 2018, la SAS THORAND a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

En outre, à titre d'information, nous vous rappelons que les échanges de marchandises intervenant entre la SAS EUROMOTO et la SARL PLANET RACING constituent des opérations commerciales courantes conclues à des conditions normales (ventes de marchandises, préparations et mises en service de motos).

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.



Signature